



LE DOUANIER BOURGUIGNON

LE DOUANIER BOURGUIGNON

Les droits syndicaux ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas

N° 2009 / 04

KIKADIKOI ?

1 - Je serai transversal, mais pas transparent

2 - Je me demande si je n'ai pas été virée pour délit de sale gueule de catholique

3 - Mieux vaut, pour moi, être un parlementaire influent qu'un ministre larbin

4 - Lorsqu'on est président de la république, on n'a jamais raison d'être agressif. J'y pense sans cesse

5 - Sarkozy sature le paysage médiatique

1 - Jean-Marie BOCKEL, sous-ministre de la justice

2 - Christine BOUTIN

3 - Yves JEGO

4 - Nicolas 1er

5 - Bertrand DELANOE

Sommaire

P 1 : Edito

P 2 : Les vrais chiffres
: Sans voix

P 3 : Expérimentation

P 4 : L'auto de Toto
: Anomie douanière

P 5 : Taxe carbone

P 6 : Mode d'action
: Sémantique

P 7 : Agenda

Bulletin d'adhésion

EDITO

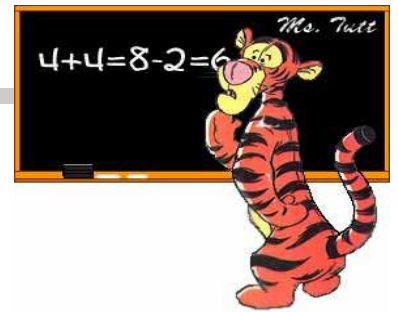
Notre Organisation Syndicale tiendra son Assemblée Générale le vendredi 20 novembre 2009. Notre Syndicat n'est pas une organisation délégataire: cela veut dire que ce ne sont pas deux ou trois personnes qui prennent les Autorisations d'absences et décident pour tous. Nous travaillons au sein d'une Commission Exécutive (Bureau du syndicat) composée de 12 membres qui se réunit trois à quatre fois par an. C'est moins confortable mais plus démocratique. De même, nous sommes les représentants du personnel, aussi nous souhaitons connaître davantage ce que pense ce personnel. Les Assemblées Générales font parties de ces moments de rencontre. Pour cette Assemblée Générale, la Commission Exécutive a décidé de débattre autour de trois thèmes:

- La Surveillance suite aux assises de la SURV qui se sont déroulées à Auxerre.

- La Réforme du dédouanement. L'objectif de ce débat est de connaître la réalité vécue sur le terrain. Les problèmes qui sont rencontrés. Nous devons aussi voir l'évolution de ce dispositif en tenant compte des nouvelles pistes de travail lancées par la grand Messe des cadres (jeudi 25/09/2009) avec le maître mot « ADAPTATION ». Comment doit on le comprendre ? Où pensez vous qu'on doit aller ?

- La mobilité. Grand thème, vaste thème mais quel est le souci principal des agents ? Mobilité fonctionnelle : oui / non. Vers d'autres administrations ? Quelles limites y met on ? Quelles conditions pour la mettre en place? Demain avec 1100 emplois en moins, quelles garanties souhaitent on avoir? Mobilité géographique : oui/non.

Syndiqués, non syndiqués. Sympathisants ou non. Nous vous attendons pour amener vos avis et permettre de participer à la construction de votre défense vis à vis des coups qui sont portés à notre Administration.



LES VRAIS CHIFFRES DU CHOMAGE

(jeudi 24 septembre 2009)

Les derniers chiffres du chômage sont tombés dans l'après-midi, annoncés par le ministère de l'Emploi. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi a crû de 32.200 en août en métropole, à 3,7 millions, si l'on inclut les demandeurs d'emploi avec une activité réduite.

«Le chiffre publié par le ministère de l'Emploi fait apparaître une augmentation de l'ordre de 18.200 demandeurs d'emploi en plus pour la catégorie A, c'est-à-dire qui sont au chômage et n'exercent aucune activité», a précisé le directeur général de Pôle emploi, Christian Charpy sur France 5.

Il a aussi fait état d'une hausse atteignant «32.000», en incluant «la totalité des gens inscrits à Pôle emploi (...)». «C'est moins que ce qui a été évoqué ce matin. On va continuer dans les mois qui viennent à avoir une augmentation du chômage car la crise n'est pas terminée», a-t-il commenté.

Si on considère la catégorie A, qui regroupe les demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi, quel que soit le contrat de travail, et n'ayant pas du tout travaillé dans le mois, il y avait 2.553.300 chômeurs en métropole fin août.

En incluant les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C), un total de 3,7 millions de Français en métropole et 3,9 millions avec les départements d'outre-mer étaient inscrits à Pôle Emploi fin août et tenus de faire des «actes positifs de recherche d'emploi».

Le nombre d'inscrits dans ces trois catégories (A, B, C) a progressé de 0,9% sur un mois et de 20,4% sur un an !

SANS VOIX

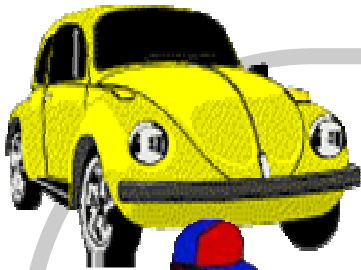
Parfois les décisions politiques surprennent ou déconcertent. Il y en a certaines qui paraissent ahurissantes. Pas leur mise en oeuvre mais simplement le fait d'y avoir pensé pour des gens se disant humanistes.

Hier par exemple Nicolas 1er, pas encore adoubé, disait qu' il fallait recenser les enfants turbulents avant la maternelle. C'étaient des délinquants potentiels pour plus tard.

Aujourd'hui au nom de l'équité fiscale, son ami COPE propose de taxer les indemnités des victimes d'accidents de travail. Cela pourrait ramener 200 millions d'Euros au maximum dans les caisses de l'État. (à mettre en parallèle avec les 3 milliards d'euros de cadeaux fait aux restaurateurs avec la baisse de la TVA entre autre...).

Sans commentaire.





EXPERIMENTATION

Nous sommes toujours méfiant quand notre Administration parle d'expérimentation. Certains esprits chagrins pensent que nous sommes rétrogrades. Il n'en est rien, bien au contraire. Pour notre part il est normal de faire des expériences. On en tire un bilan et on abonde dans le cadre expérimenté, on le modifie ou si ça ne convient pas on revient en arrière. Rien de bien anormal, ce sont les règles régissant tout progrès.

Alors pourquoi sommes nous si timorés ?

Notre Administration nous a appris que pour elle, expérience veut dire suppression de l'existant, sans tirer de réflexions de ce qu'elle dit vouloir étudier et surtout sans volonté de revenir, si nécessaire, à la situation antérieure.

Le dernier exemple en date est la suppression du Service Technique Automobile (STA).

Il y a quatre ans, l'Administration prétextant un coup exorbitant (dixit elle même) du garage atelier, avait proposé d'externaliser les réparations et les entretiens des véhicules et ce, à titre EXPERIMENTAL. Dans la foulée elle proposait malgré tout la suppression de ce service.

Nous nous étions opposé en CTPL à cette décision. D'une part cela cachait une suppression déguisée d'effectifs sans chercher une réelle volonté d'analyse. D'autre part il nous semblait important de garder la gestion à l'intérieur d'une Administration au vu des aspects techniques propres aux véhicules d'Intervention de la Douane. Enfin rien ne permettait à l'Administration au vu des documents fournis à l'époque d'affirmer que confier au secteur Privé ces opérations de maintenances engendreraient une économie substantielle. Nous avons même prédit, au contraire, que les garagistes se frotteraient les mains et auraient tendance à abuser de la situation.

A plusieurs reprises au moment des CTPL institutionnels et annuels sur l'état de la Douane nous avons demandé de nous donner des bilans de cette expérimentation. Sans résultat.

Enfin aujourd'hui le bilan est tiré :

Les véhicules de la Douane seront entretenus par le ministère de l'Intérieur via le S.G.A.P.

Nous avons néanmoins perdu dans l'histoire des emplois et une efficacité qui aurait pu servir pour d'autres administrations. Nous ne sommes même pas sûrs, également, que dans un deuxième temps la police privilégiera l'entretien de ses véhicules avant ceux de la Douane.

Au fait il reste deux expérimentations dont nous attendons en vain les leçons, ne serait-ce qu'en terme d'efficacité :

La simplification (ne rigolez pas SVP) et la réforme des Contributions Indirectes, entamée en 1995 et sa suite commencée en 2000 !!!...

Par contre au niveau des emplois même combat que les anciens Services Techniques Auto.

L'AUTO DE TOTO



En cette période de restrictions en tout genre, d'économies diverses, notamment sur le train de vie de l'état, on en apprend des bonnes ... une fois de plus.

Figurez-vous que le RR d'Orléans a besoin d'une bagnole.

Pour aller chercher son pain ?

Pour amener les gamins à l'école ?

Pour promener Madame ?

Pour faire pisser Mirza ?

Que nenni, c'est pour les besoins de (ses) service(s).

Défense de rire.

Ce mec, grassement payé par la Douane, profite d'une voiture gratos.

Ce n'était pas gagné d'avance, mais à force de jouer la carpette auprès du DI, il l'a eue sa caisse.

C'est d'autant plus dégueulasse (n'ayons pas peur des mots) que l'auto de Toto a été prélevée sur le parc de la BSI d'Auxerre !!!

Contents les collègues.

Chacun tirera les conclusions qu'il veut.

Mais, vu ce qui se passe au sommet de l'état, môssieur le RRReceveurrr RRRégionâââlll aurait tort de (ne pas) se priver.

Puisque l'exemple vient d'en haut ...

ANOMIE DOUANIÈRE

Peut-être l'aviez vous aussi remarqué ?

Sur Aladin à la rubrique "la douane partenaire des entreprises", on pouvait lire un texte complètement irréel :

La douane invitait les industriels locaux à fêter la disparition de Nice Port.

Il paraîtrait même que cela fait partie de la modernisation de notre administration !

C'est le délire le plus absolu.

Encore moins de douaniers, ça s'arrose.

Serait-ce du cynisme ou, pire encore, de l'aphasie ?!

Il faut vraiment faire quèqu'chose docteur.

Se réjouir de la sorte de la disparition d'un service n'a rien de glorieux; c'est mesquin et sordide.

Essayez au moins de sauver les apparences messieurs les hiérodoules, et ne perdez pas de vue que, vous aussi, êtes sur des sièges éjectables.

Des kleenex de luxe, en quelque sorte ...

Ubu, au secours, ils sont devenus fous.





TAXE CAR ... BONNE

Actuellement tout le monde en parle comme la taxe pour préserver la planète du réchauffement climatique. Même s'il s'agit d'un sujet politique il nous intéresse, organisation syndicale, dans le sens où cette imposition va grignoter, voire amputer, nos salaires.

Tout de suite soyons clairs sur cette taxe même si notre OS au niveau National ne s'est peut être pas prononcé, sur le principe, pourquoi pas ? Mais alors sous condition et que certaines dispositions soient prises avant :

Impliquer davantage cette Europe que nous souhaitons tous :

- D'abord en imposant au niveau Européen de mettre tous les camions circulant entre deux grandes villes desservies par un réseau ferré ou fluvial sur des porte containers ou sur des péniches.
- En remettant sur toutes les importations cette taxe carbone afin d'imposer de produire au plus près du consommateur. Est ce normal que des produits NIKE ou LACOSTE arrivent avant dédouanement à 3 ou 4€ avec le transport (ils seront revendus dans les 30 à 60€) ?

Au niveau National :

- Imposer davantage les agences immobilières créant des bureaux ou des services à l'intérieur des agglomérations: Ils sont en partie responsables de la spéculation qui a conduit à éloigner les populations laborieuses des centres villes.
- Repenser les réseaux de transports en commun en augmentant les dessertes hors des grands centres et en redynamisant les vieilles lignes SNCF.
- Taxer la circulation à l'intérieur des grandes villes (comme à Londres) pour les véhicules de fortes cylindrées. Les habitants intra-muros pourraient en être exonérés pour un véhicule inférieur à une certaine puissance.
- Enfin affecter cette taxe dans une ligne budgétaire bien définie, dans un budget spécifique réservé aux aides pour construire et vivre écologiquement, et non dans le budget général de la Nation. Autrement dit éviter que cette taxe ne paye le bouclier fiscal, les cadeaux faits aux banques et autres amusement en tout genre. Et ainsi corrompre l'argumentation écologique en faisant casquer toujours les mêmes.

Car en effet cette taxe sera essentiellement supportée par ceux qui sont logés loin de leur lieu de travail. Que ce soit par choix (désir d'habiter en zone rurale par exemple...) ou par obligation (coût des logements à l'intérieur des agglomérations ...).

L'écologie doit être l'affaire de tous et la dégradation de la planète un souci au coeur du débat.

L'effort pour en limiter l'impact doit être répartie équitablement sur tous.

MODE D'ACTION



Il existe un sujet récurrent dans toutes les Organisations Syndicales : Quel type d'action adopter pour faire prendre en compte ses revendications.

Tous les avis existent.

Vous avez la personne adepte « du armons nous et partez », et ayant un avis sur tout, qui donnera des leçonsaux autres. Lui reste bien sagement derrière son bureau. Il attend de récolter les fruits éventuels de la lutte engagée ou critique la conduite de l'action, car, bien évidemment, « lui, n'aurait pas fait comme ça ».

Vous avez le syndicat ou le syndiqué prêt à la grève totale et illimitée. Il appelle tout le monde à descendre dans la rue et à tenir bon. Quand vous l'écoutez, vous êtes surpris. Vous, êtes effectivement dans la rue, lui, pas.

Vous avez le syndicat ou le syndiqué qui négocie toujours, compose toujours pour essayer d'arranger et de trouver un terrain d'entente. A la fin parfois il ne sait plus ce qu'il était parti négocier quand il ne signe pas des accords produisant le contraire du mandat confié par ses adhérents.

Vous avez le syndicat qui ne sait plus très bien où il en est (c'est peut être le notre) :

Une partie de sa base peut être partirait bien en grève totale, mais elle a conscience de la difficulté économique dans laquelle elle se lance et de l'impérieuse nécessité d'être ensemble dans la rue.

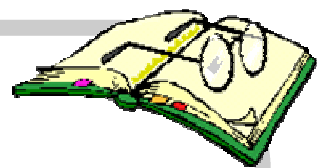
Une autre ne se retrouve pas dans ces grèves perlées qui servent de soupape à l'action et confortent le gouvernement.

Encore une autre, radicale, prônerait la violence, mais en syndicat responsable il lui est difficile d'en assumer les conséquences.

Pourtant aujourd'hui privé ou public vu les coups portés il est important, capital, essentiel d'en débattre et de trouver une ou plus prosaïquement plusieurs pistes.

DEBATTONS EN ENSEMBLE A NOTRE AG DU 20/11/2009

SEMANTIQUE ... PAS TOUJOURS ROMANTIQUE



- Dans les années 80 et 90, pour licencier ou supprimer des postes, on parlait de « **restructuration** ». Là, au moins, tout le monde comprenait.
- Puis à la fin des années 90, on parlait de « **modernisation** » pour licencier ou supprimer des postes. Être moderne, c'était faire plus avec moins. Bien qu'ayant effectué quelques années post baccalauréat, c'est une formule mathématique qui ne m'a jamais été enseignée.
- Aujourd'hui, après avoir modernisé, il faut « **adapter** » (Cap 2012). C'est-à-dire qu'il faut faire plus avec moins, mais comme cela ne marche pas, on adapte.

Appliqué à notre administration, ce théorème signifie que des bureaux ont été fermés au dédouanement mais que finalement, localement, il faudra peut-être adapté les missions de certains sites douaniers : rouvrir au dédouanement. Les entreprises n'adhèrent pas au système GAMMA pour l'instant malgré toutes les incitations de notre Direction Générale.

C'est peut-être ça la définition d'un Service Public. Rouvrir ce que l'on a fermé.

Agenda

CAP / CTP ET GT du 4ème trimestre :

- 6 octobre 2009 : CAPC Mutation Catégorie A
: CAPL n° 1 (Cat. A) Recours en notation
- 7 octobre 2009 : GT EPA Masse
- 8 octobre 2009 : CAPC Mutation Catégorie B
- 14 octobre 2009 : CAPL n° 2 (Cat. B) Recours en notation
- 21 octobre 2009 : CAPC Mutation Catégorie C
- 22 octobre 2009 : CAPL n° 3 (Cat. C) Recours en notation
- 5 novembre 2009 : GT Surveillance
- 6 novembre 2009 : GT sur la Taxe Poids Lourds
- 12 novembre 2009 : GT sur l'expérimentation de l'entretien professionnel aux agents de Catégorie B et C



➔ Pour vos recours en notation, n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT

CAPL 1 : BOURGON Céline / RENOU Hervé

CAPL 2 : LIEZ Gérald / BRENEY Anita (CP)
BILLARD Christophe / RAYNAUD Françoise (C2)

CAPL 3 : AUGRIS Hervé / FEVRE Isabelle (ACP1)
BOURIGAULT Didier / BARBIER Estelle (ACP2)

**JE ME SYNDIQUE
À LA CGT**



SNAD - CGT

*Pour renforcer
La démarche et l'action revendicative
Fondées sur la démocratie et l'unité*

NOM : PRENOMS :
DIRECTION : AFFECTATION :
GRADE : Le

ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE : (Signature)

.....
.....

A découper et à remettre à un responsable CGT ou à expédier au SNAD CGT
263, Rue de Paris – Case 452 – 93515 MONTREUIL CEDEX